

ELECTIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT

NOTE DE PRESENTATION

Si l'activité syndicale ne se résume pas - il s'en faut de beaucoup - aux résultats des élections professionnelles, il est cependant intéressant de bien les appréhender afin d'en tirer un certain nombre d'analyses nécessaires à notre démarche revendicative.

Cette question et les éléments qui s'y rapportent ont d'ailleurs été évoqués à plusieurs reprises, notamment lors de réunions de la commission exécutive de l'UGFF.

Voici donc un dossier qui, je l'espère, va s'avérer compréhensible, opportun et utile.

Quelques éléments complémentaires et liminaires de lecture cependant :

1/ les données qui suivent concernant la seule FPE

2/ elles reposent sur les élections en CAP ce qui explique :

- que s'agissant de mandats de trois ans, elles s'expriment par séquences triennales glissantes, exemple : 1/1/2005 – 31/12/2007 puis 1/1/2006 - 31/12/2008 ; bien entendu, seule la dernière année est celle qui modifie les résultats ;
- que le nombre global d'inscrits soit de 1 919 334 pour plus de 2 100 000 agents civils, puisque l'essentiel du vote des non titulaires n'est pas pris en compte ;

3/ sur les trois versants de la FP, les résultats sont les suivants :

Tableau 9.1-1 : Résultats des élections professionnelles dans les trois fonctions publiques :

	Fonction publique de l'Etat	participation électorale	Fonction publique territoriale (1)	participation électorale	Fonction publique hospitalière	participation électorale	Total des trois fonctions publiques
Participation électorale	2006-2007-2008	(en %)	11/12/2008	(en %)	11/12/2007	(en %)	(en %)
Inscrits	1 919 334		1 281 102		774 458		3 974 894
Votants	1 344 480	70,0 %	780 078	60,9 %	450 889	64,8 %	2 575 447 64,8 %
Suffrages exprimés	1 287 715		745 903		433 295		2 466 913
Résultats par organisation syndicale		part (en %)		part (en %)		part (en %)	part (en %)
FSU	260 057	20,2	22 715	3,0			282 772 11,5
CGT	200 546	15,6	244 963	32,8	136 385	31,5	581 894 23,6
UNSA	216 519	16,8	42 407	5,7	20 050	4,6	278 976 11,3
FO	166 964	13,0	138 682	18,6	95 832	22,1	401 478 16,3
CFDT	146 111	11,3	161 123	21,6	105 586	24,4	412 820 16,7
Solidaires	127 201	9,9	23 429	3,1	39 609	9,1	190 239 7,7
CGC	53 766	4,2	8 758	1,2	2 335	0,5	64 859 2,6
CFTC	28 468	2,2	38 179	5,1	16 853	3,9	83 500 3,4
Divers	88 083	6,8	65 547	8,8	16 645	3,8	170 375 6,9

Sources : DGCL ; DHOS ; DGAFF, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation.

(1) Pour la FPT, les syndicats autonomes FA-FPT (49 363 voix) et SA-FPT (4 983 voix) affiliés à la FGAF, ont été associés aux « Divers » dans ce classement.

4/ une partie importante des éléments transmis ci-après, regroupe, sur près de 20 ans, les séquences électorales qui se sont succédées.

a /- A propos de ces tableaux, 2 précisions s'avèrent importantes :

- les colonnes « FSU », « Solidaires » et « UNSA » ne peuvent évidemment être renseignées qu'à partir du moment où ces organisations syndicales ont existé (en fait,

pour Solidaires, ils apparaissent lorsqu'ils ont été déclarés représentatifs, avant ils étaient regroupés dans la rubrique « *divers* ») ;

Pour la « *FEN* », c'est bien sûr un mouvement inverse, cette organisation s'étant « *refondée* » dans l'UNSA ; sur l'UNSA, une remarque spécifique s'impose d'ailleurs. Cette organisation a, de par son influence dans des secteurs ayant choisi « *l'autonomie* » au moment de la scission entre CGT et FO, connu des fluctuations importantes à la Police Nationale. En effet, elle a connu une division en 1995 avec des syndicats ayant choisi de constituer une organisation « *indépendante* » (d'où baisse de 1 point et demi en 1996), puis une fusion avec les mêmes en 2006 (d'où une hausse de près de 1 point).

b / - compte tenu des enjeux spécifiques et des structures syndicales historiquement distinctes, il était utile de faire figurer les résultats avec et sans « *Poste et Télécom* »

5/ Pour bien appréhender les derniers résultats (2006-2007-2008) il faut avoir présent à l'esprit qu'environ 50 000 agents TOS de l'Education Nationale ne sont plus pris en compte à partir de 2008.

Ce transfert a évidemment des conséquences sur les scores de chacune des organisations syndicales. Pour s'en tenir à l'exemple de la CGT, en réintroduisant les derniers résultats électoraux des personnels concernés, notre pourcentage s'établirait à 16.1 % (au lieu de 15,57 %), c'est-à-dire une légère progression par rapport à 2005-2006-2007.

6/ Du coup, puisque malheureusement le corps électoral de la FPE va continuer d'être impacté par des mesures déjà partiellement mises en œuvre, il est intéressant de savoir que, hors totalité des personnels des travaux (à peu près 30 000 transferts à venir) personnels TOS (encore 30 à 40 000 à venir) et agents de la Poste et de France Télécom (où les recrutements de fonctionnaires sont arrêtés depuis plusieurs années), la CGT se retrouverait située entre 10 et 10,2 % du total des suffrages.

Encore une fois, ce dossier n'est pas exhaustif et ne contient pas de vérité révélée, il n'a aucune vocation à délivrer des bons et des mauvais points.

Il constitue simplement un outil qui peut et doit aider dans le cadre de nos réflexions communes.

JEAN MARC